



## ECOSYSTÈME ECOCITOYENNETÉ ECOTOURISME



### Réunion Technique des Ministres sur la gestion des ressources partagées du Complexe transfrontalier W-Arly-Pendjari (WAP)

## COMMUNIQUÉ DE COTONOU

Le 24 janvier 2017, s'est tenue à NOVOTEL Hôtel de Cotonou au Bénin, une réunion des Ministres en charge des Aires Protégées, des Ressources Halieutiques et du Tourisme du Bénin, du Burkina Faso et du Niger. L'objectif de cette réunion est de donner des orientations pour une meilleure harmonisation des approches en matière de protection, de sécurisation et de valorisation de la biodiversité du complexe W- Arly-Pendjari. Ont pris part à la réunion :

*Pour le Bénin :*

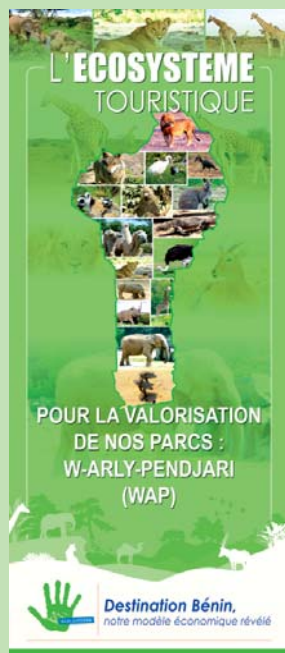
- **Monsieur José TONATO**, Ministre du Cadre de Vie et du Développement Durable ;
- **Monsieur Ange N'KOUÉ**, Ministre du Tourisme et de la Culture.

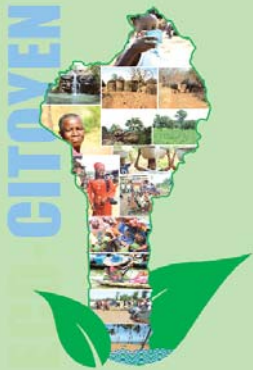
*Pour le Burkina Faso :*

- **Monsieur Batio BASSIERE**, Ministre de l'Environnement, de l'Economie Verte et du Changement Climatique ;
- **Monsieur Sommanogo KOUTOU**, Ministre des Ressources Animales et Halieutiques;

*Pour le Niger:*

- **Monsieur Almoustapha GARBA**, Ministre de l'Environnement et du Développement Durable





POUR QUE LES GRAINES DU PRÉSENT  
PORTENT LA PROMESSE DES MOIS-  
SONS FUTURES

Ont également pris part à cette réunion :

- Madame l'Ambassadeur de la République du Niger près le Bénin ;
- Madame l'Ambassadeur des États Unis d'Amérique près le Bénin ;
- Monsieur l'Ambassadeur, Chef de Délégation de l'Union Européenne près le Bénin ;
- Monsieur le Représentant Résident de l'UEMOA près Bénin ;
- Monsieur le Représentant de l'Ambassade du Royaume de Belgique près le Bénin ;
- Monsieur le Représentant de l'Ambassadeur de la République Française près le Bénin ;
- Monsieur le Représentant Résident du Programme des Nations Unies pour le Développement au Bénin ;



Les Ministres, ont pris connaissance des différents projets et programmes mis en œuvre dans le complexe WAP depuis plusieurs années et ont exprimé leur satisfaction par rapport aux progrès réalisés. Ils ont aussi exprimé l'espoir de voir de nouveaux projets prendre la relève aux fins de conserver les acquis des projets et programmes passés en insistant sur les solutions aux actes illicites, à la criminalité faunique et à la sécurité dans le complexe.

S'agissant de la protection et de la sécurisation du complexe W-Arly-Pendjari, les Ministres, tout en réitérant les recommandations en la matière lors de la session du Conseil des Ministres du

PAPE de juillet 2015 à Niamey, ont pris acte des nouvelles dispositions de surveillance et de sécurisation du complexe WAP prises par chacun des États face aux menaces grandissantes des groupes terroristes et du grand braconnage qui compromettent dangereusement la biodiversité et le développement du tourisme dans le complexe W-Arly-Pendjari. Cependant, ils ont regretté les faibles résultats obtenus dans face à la criminalité faunique et les autres formes d'exploitation illicite du complexe W-Arly-Pendjari.

Ainsi, en examinant les différents outils de solutions aux actes illicites dans le complexe W-Arly-Pendjari dont le Plan d'Urgence de Lutte Anti braconnage (PAULAB) adopté en 2014 par les Ministres en charge des aires protégées du complexe WAP, les ministres ont constaté la faiblesse des



ressources allouées par les Etats à cette activité.

Sur la question de la pêche, les ministres ont à nouveau examiné le document relatif à la stratégie régionale de la pêche dans le complexe W-Arly-Pendjari adopté par le Conseil des Ministres en 2014, et invité les pays qui n'ont pas encore procédé à sa déclinaison en stratégie nationale à le faire dans les meilleurs délais pour une mise en œuvre rigoureuse. Ils ont en particulier insisté sur la nécessité du respect scrupuleux des grandes orientations de la stratégie régionale sur la pêche et du plan d'aménagement et de gestion du bloc écologique Arly-Pendjari qui interdit l'exploitation des ressources halieutiques dans les limites de la rivière comprise à l'intérieur des parcs.

Les Ministres ont examiné et approuvé les Plans d'aménagement et de Gestion des blocs écologiques du W et d'Arly-Pendjari 2016-2025 déjà

adoptés par les instances techniques du Programme d'Appui aux Parcs de l'Entente en août 2016 à Fada N'gourma au Burkina Faso.

Les Ministres ont pris connaissance des négociations en cours dans le cadre du Programme Indicatif Régional (PIR) 11ème FED de l'Union Européenne et exhorté les acteurs concernés à s'impliquer véritablement dans la phase de formulation pour une prise en compte du complexe WAP.

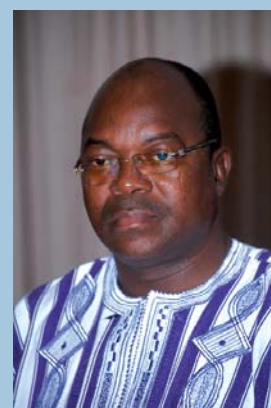
Les Ministres, à l'issue de la réunion, ont réaffirmé leur engagement à mettre en œuvre la volonté politique de leurs Chefs d'Etat respectifs de faire du complexe W-Arly-Pendjari, un espace communautaire de valorisation de la biodiversité et d'intégration régionale et recommandent :

#### ■ A l'endroit des Etats du complexe WAP

- Organiser une visite conjointe des Chefs d'Etat des trois pays sur l'état des lieux des ressources à l'intérieur du Complexe W-Arly-Pendjari ;
- Organiser une mission conjointe de supervision des Ministres des trois

pays sur la sécurisation du Complexe W-Arly-Pendjari ;

- Maintenir et améliorer les dispositifs de surveillance et de sécurisation en cours dans le WAP en vue de l'éradication du grand braconnage et d'empêcher que le WAP devienne les bases arrières des malfaiteurs, coupeurs de route et autres groupes terroristes ;
- Mettre en œuvre le projet régional de développement du tourisme durable sur l'ensemble du complexe W-Arly-Pendjari, pour faire de nos aires protégées de véritables outils de promotion de l'industrie touristique ;
- Harmoniser les textes sur le tourisme transfrontalier ;
- Mettre en œuvre, les conclusions et recommandations issues des ateliers sur la sécurité dans le complexe W-Arly-Pendjari ;
- Mettre en œuvre la stratégie régionale sur la pêche ;
- Arrêter toute activité de pêche dans les parcs nationaux conformément aux conventions internationales, aux engagements sous-régionaux et aux textes législatifs et réglementaires en vigueur dans les Etats du complexe W-Arly-Pendjari ;
- Mettre en œuvre les Plans d'Aménagement et de Gestion (PAG) des blocs écologiques (W-Arly-Pendjari) du complexe dans le respect strict des zonages retenus ;
- Encourager la mise en œuvre de tous les systèmes et outils de suivi et d'application des lois actuelles et à venir dans le complexe WAP ;
- Mettre en œuvre dès sa signature par les trois Etats l'Accord Cadre Tripartite relatif à la gestion harmonisée des aires protégées du complexe transfrontalier WAP ;





- Mobiliser les ressources nécessaires et suffisantes pour la mise en œuvre du Plan d'Urgence Vigi-Braconnage et toutes autres formes de sécurisation du complexe ;
- Harmoniser les tarifs d'entrée dans le complexe ;
- Harmoniser les textes des périodes d'ouverture et de fermeture de la chasse ;
- Harmoniser les textes sur l'exploitation des espèces telles le lion et l'hippopotame ;
- Accélérer les formalités de membres fondateurs du Niger et du Burkina Faso aux fins de rendre la Fondation des Savanes Ouest Africaines (FSOA) opérationnelle au plan régional ;
- Encourager les Etats à créer une structure autonome de gestion des aires protégées ;
- Analyser la possibilité de nouer une convention de partenariat avec des ONG spécialisées dans l'appui à l'application de la loi.

Les Ministres ont exprimé à nouveau leur satisfaction sur les résultats de la réunion et ont félicité les Ministres béninois en charge du Cadre de Vie et du Développement Durable et du Tourisme et de la Culture. Ils ont exprimé en outre leur gratitude aux partenaires techniques et financiers, pour leur accompagnement à la valorisation de la biodiversité et des services écosystémiques pour un développement durable en Afrique de l'Ouest.

A la fin des travaux, les Ministres ont exprimé leur profonde gratitude et leurs remerciements à Son Excellence Monsieur Patrice TALON, Président de la République du Bénin, au Gouvernement et au peuple béninois pour l'accueil fraternel et la bienveillante attention dont ils ont été l'objet durant leur séjour.

**Fait à Cotonou, le 24 janvier 2017**

*Pour la République du Bénin*

Le Ministre du Cadre de Vie et du Développement Durable  
**José TONATO**

Le Ministre du Tourisme et de la Culture  
**Ange N'KOUÉ**

*Pour la République du Burkina-Faso*

Le Ministre des Ressources Animales et Halieutiques  
**Sommanogo KOUTOU**

Le Ministre de l'Environnement, de l'Economie Verte et du Changement Climatique  
**Batio BASSIERE**

*Pour la République du Niger*

Le Ministre de l'Environnement et du Développement Durable  
**Almoustapha GARBA**

FOURNISSEZ DE L'INFORMATION SUR VOS ACTIVITÉS ET PARTENAIRES. DONNEZ VOTRE AVIS

ALBUM

